

Discours introductif de Nathalie RORET, **directrice de l'Ecole nationale de la magistrature, à l'occasion de l'intervention** de Laurent FABIUS, Président du Conseil constitutionnel, **dans le cadre de l'ouverture du cycle d'études judiciaires européennes 2024.**

Paris, le 27.02.2024
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président du Conseil constitutionnel,
Monsieur le directeur des services judiciaires adjoint, cher Roland de Lesquen,
Monsieur le Premier président de la Cour d'appel de Versailles, cher Jean-François Beynel,
Monsieur le Procureur général près la même Cour, cher Marc Cimamonti,
Monsieur le Procureur européen, cher Frédéric Baab,
Monsieur le Président de la délégation des barreaux de France à Bruxelles, cher Laurent Pettiti,
Mesdames et Messieurs les magistrats de la Cour de cassation,
Monsieur le Président du tribunal judiciaire de Nanterre, cher Benjamin Deparis,
Général, chef du commandement pour l'environnement et la santé de la gendarmerie,
Madame et Monsieur du cabinet du Directeur Général de la Gendarmerie Nationale,
Monsieur le président du comité d'éthique du Barreau de Paris, cher Jean-Michel Darrois,
Monsieur le président de la conférence des bâtonniers, cher Jean-Raphaël Fernandez
Mesdames et Messieurs les avocats pour les institutions représentatives de la profession,
Monsieur le président du jury du concours complémentaire de l'ENM, cher André Potocki,

Madame et Messieurs les doyens de pôle de l'ENM, chère Nathalie Fricero, cher François de SINGLY, chère Stéphanie Fougou,
Mesdames et Messieurs les auditeurs du cycle d'études judiciaires européennes,
Mesdames et Messieurs les élèves des classes prépas talents de l'ENM,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Ecole nationale de la magistrature,

Chers distingués invités,

Monsieur le président du Conseil constitutionnel, dans la vie d'une grande Ecole de la République, vos interventions constituent incontestablement des événements mémorables de son histoire.

D'abord au regard de vos qualités de grand homme d'Etat, l'un des meilleurs connaisseurs de notre République, au parcours politique impressionnant, de ministre, chef du gouvernement de la Vème République, en passant par la présidence de l'Assemblée nationale, de la Conférence de Paris sur le climat (COP 21), jusqu'à celle, depuis 2016, du Conseil constitutionnel.

Ensuite parce que la thématique principale sur laquelle vous allez vous exprimer, à savoir la Constitution, l'Etat de droit et le Droit européen, nous concerne tous ici, en tant que professionnels du droit, formateurs, apprenants, futurs magistrats, et plus généralement en tant que citoyen et européen.

Votre présence renouvelée à l'Ecole nationale de la magistrature nous honore. Permettez-moi de rappeler à l'auditoire diversifié de ce jour que votre dernière intervention s'est tenue à l'ENM Bordeaux le 20 février 2023 devant les auditrices et auditeurs de justice des promotions 2022 et 2023 sur la thématique centrale de la question prioritaire de constitutionnalité.

Déjà, l'Etat de droit était bien évidemment au cœur de vos propos. A cette occasion-là, où vous rappeliez l'exigence de « démocratiser » la « question citoyenne » en ce qu'elle permet un accroissement significatif de la protection des droits fondamentaux, vous indiquiez que « le Conseil constitutionnel et les magistrats de l'ordre judiciaire ont pour mission commune la justice et la défense des libertés ».

Les sujets fondamentaux que vous portez à l'ENM ont une résonance toute particulière, après la cérémonie d'hommage de la Nation à Robert Badinter, disparu le 9 février dernier, jour où la plus grande promotion d'auditeurs de justice de l'histoire – 459 - prêtait serment au palais des congrès de Bordeaux dans le cadre d'une audience délocalisée de la cour d'appel présidée par la première présidente Isabelle Gorce, en présence du Président de la République.

Résonance toute particulière, pas uniquement parce que Robert Badinter est celui qui a appelé de ses vœux dès 1989 la création de la QPC qu'il voyait comme « un

progrès de la démocratie » mais aussi en raison de ses convictions, actions et positions sur l'Etat de droit, l'Europe et les droits fondamentaux. Interviewé par le journal Le Monde en mars 1995, après qu'il eut quitté la présidence du Conseil constitutionnel, il déclarait : « L'Europe se réalise aussi par les progrès du droit européen et d'une culture judiciaire commune ».

L'ENM est résolument engagée au soutien de la création d'un espace judiciaire commun en Europe et c'est d'ailleurs l'un des objectifs de la stratégie internationale dont l'Ecole s'est dotée. Nous avons en effet un rôle essentiel à jouer tant la formation judiciaire est au cœur du défi européen.

Membre fondateur du Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ), j'ai souhaité que l'ENM crée en 2022 le Cycle d'Etudes Judiciaires Européennes (CEJUE) avec l'ambition de répondre aux besoins de formation des magistrats et avocats français et européens au droit de l'Union tout en favorisant un véritable « réflexe européen » au sein de la communauté judiciaire, cela afin de consolider une base commune fondée sur l'Etat de droit et l'indépendance de la Justice.

Une dimension interprofessionnelle et des regards croisés nous sont apparus indispensables à la qualité de cette formation, dont j'ai voulu que la direction soit confiée à Monsieur Jean-François Beynel, Premier président de la Cour d'appel de Versailles, Monsieur Frédéric Baab, procureur européen, et Monsieur Laurent Pettiti, Président de la délégation des barreaux de France à Bruxelles. Je les remercie de leur remarquable investissement.

Monsieur le Président du Conseil constitutionnel, la formule qui est vôtre mérite d'être rappelée : « le droit est partout et il faut partout respecter le droit ».

Pour le respecter, vous en conviendrez, il faut avant tout le connaître et le faire connaître. A vos côtés, l'ENM s'inscrit avec détermination dans cette voie au travers de ses formations à l'attention de multiples et divers apprenants, en favorisant l'ouverture de ses parcours à d'autres professionnels du droit que les magistrats de l'ordre judiciaire, mais aussi par l'organisation d'événements célébrant le droit à l'instar de celui que vous avez créé en 2018, la Nuit du droit, qui portera cette année, comme vous l'avez déjà annoncé, sur un thème en parfaite adéquation avec votre intervention de ce jour « La démocratie et le droit ».

Je profite de ce moment, avant de céder la parole à Monsieur le Premier président Jean-François Beynel, pour vous dire tout le plaisir que nous aurons à organiser la Nuit du droit à l'ENM Paris pour la première fois.